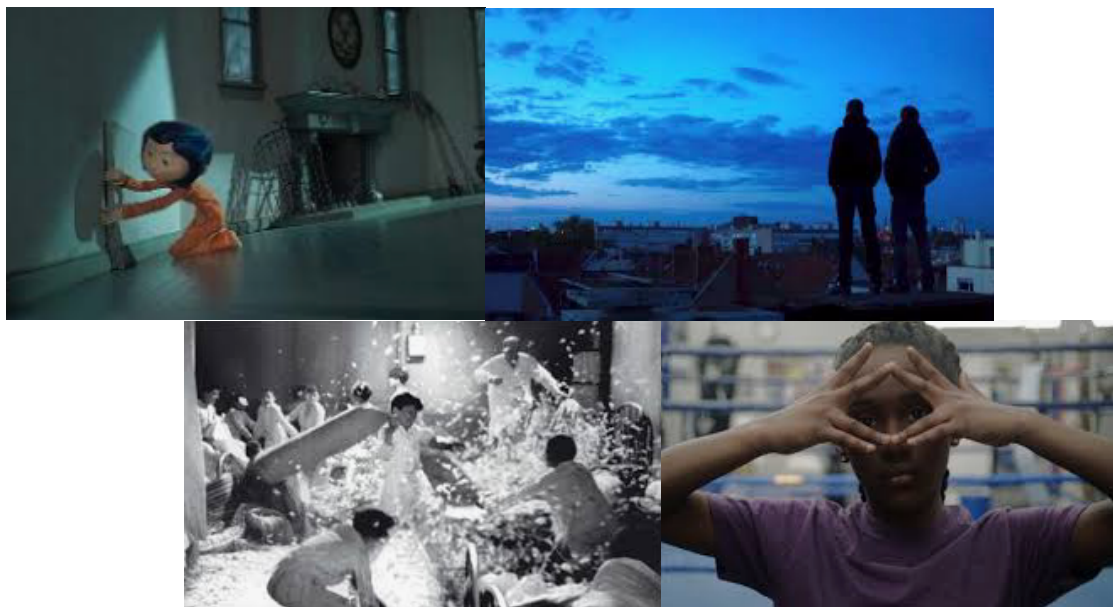


Collège au cinéma en Val-de-Marne



DOSSIER D'INSCRIPTION 2019-2020

- . Modalités de fonctionnement
- . Films au programme
- . Présentation des festivals partenaires
- . Contacts

// MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif national Collège au cinéma, initié en 1989 par le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Éducation Nationale propose aux collégiens de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées à leur intention dans des salles de cinéma. Ils se constituent ainsi la base d'une culture cinématographique grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants, les salles partenaires et les intervenants professionnels.

L'opération repose sur le volontariat des chefs d'établissement et des équipes enseignantes ; elle se déroule sur le temps scolaire et fait partie intégrante du volet d'éducation artistique et culturelle du projet d'établissement (cf B.O. de l'Éducation nationale n°19 du 8 mai 2008 : « *Dès la rentrée 2009, les projets d'écoles ou d'établissements, élaborés en concertation avec les institutions culturelles et les collectivités territoriales, devront tous intégrer un volet culturel concernant tous les élèves* »). Les équipes pédagogiques veillent à établir des liens constructifs et réciproques entre le dispositif et les disciplines scolaires représentées, en évitant l'instrumentalisation de part et d'autre. Elles peuvent s'appuyer sur les instructions et programmes concernant l'éducation à l'image et favoriser le travail interdisciplinaire.

Collège au cinéma en Val-de-Marne est une initiative du Conseil départemental du Val-de-Marne qui finance sa mise en place à l'échelle de son territoire depuis 2002 et à laquelle la DRAC et le Centre National de la Cinématographie et de l'image animée sont également associés. L'Association Cinéma Public est en charge de sa coordination. Elle travaille en étroite collaboration avec l'Inspection académique et la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle du Rectorat de Créteil.

Le dispositif s'intègre dans les actions cinématographiques déjà en place dans le département et tout particulièrement au Festival Ciné Junior et au Festival International de Films de Femmes de Créteil (FIFF).

// FORMULAIRE D'INSCRIPTION : MODE D'EMPLOI

Le dispositif propose d'étudier les films avant tout en tant qu'œuvres de cinéma. S'il est intéressant d'établir des passerelles entre les films et les enseignements au programme, le comité d'étude des dossiers sera d'abord sensible à la façon dont vous abordez le cinéma dans votre démarche pédagogique. Merci d'être attentif à cet aspect lorsque vous remplirez le formulaire d'inscription.

// FILMS AU PROGRAMME

6 films au programme

Le Comité départemental de pilotage Collège au cinéma en Val-de-Marne choisit 4 films dans le catalogue national Collège au cinéma.

● Trimestre 1

2 films communs à tous les niveaux

Zéro de conduite de Jean Vigo

Fiction / France / 1933 / 42 minutes / N&B

C'est la rentrée des classes dans un collège de province. Chahuts au dortoir, punitions traditionnelles, récréations, études houleuses... Trois pensionnaires préparent une révolte sous l'oeil complice d'un surveillant.

The Fits de Anna Rose Holmer

Fiction / Etats-Unis / 2016 / 1h12 / VOSTF

Toni, 11 ans, s'entraîne dans la salle de boxe de son grand frère. Elle découvre qu'à l'étage au dessus, un groupe de filles apprennent une variante très physique du hip hop, le drill. Attirée par leur énergie, leur force, leur assurance, Toni abandonne peu à peu la boxe pour la danse...

● Trimestre 2

2 films choisis par les enseignants au Festival Ciné Junior ou au FIFF en collaboration avec les festivals, les responsables des cinémas partenaires et la coordination du dispositif. (cf. information sur les festivals en annexe)

● Trimestre 3

1 film par niveau

6^e/ 5^e

Coraline de Henry Selick

Fiction / Etats-Unis / 2009 / 1h40 / Animation / VOSTF

Coraline Jones est une fillette intrépide et douée d'une curiosité sans limites. Ses parents, qui ont tout juste emménagé avec elle dans une étrange maison, n'ont guère de temps à lui consacrer. Pour tromper son ennui, Coraline décide donc de jouer les exploratrices..

4^e/3^e

Vandal de Hélier Cisterne

Fiction / France / 2013 / 1h24

Chérif, 15 ans, est un adolescent rebelle et solitaire. Dépassée, sa mère décide de le placer chez son oncle et sa tante à Strasbourg, où il doit reprendre son CAP maçonnerie. C'est sa dernière chance.

// SALLES DE CINEMA

Lors de la confirmation de l'inscription, un cinéma partenaire est désigné au collège pour une collaboration tout au long de l'année.

// FORMATION

Dans le cadre du dispositif, il est demandé aux enseignants de préparer leurs élèves aux projections, de travailler sur les films et l'analyse filmique. Une formation de trois jours leur est proposée dans le Plan Académique de Formation (rubrique OUV, stage "Collège au cinéma en Val-de-Marne"). Cette formation propose une approche de l'analyse filmique et des ateliers pratiques. **Le travail sur les films au programme sera approfondi et complété lors des séances de projection suivies d'une intervention du samedi matin.**

- La **1^{ère} journée de formation** (théorie du cinéma) s'adressera à **l'ensemble des enseignants inscrits au dispositif.**

- Les **2 et 3^{ème} journées** (pratique du cinéma) donneront lieu à **une sélection.**
(avec obligation d'être présents sur l'ensemble des 3 jours)

Ce stage est réservé aux enseignants des collèges qui participent à Collège au cinéma. Il s'agit d'un stage à public désigné ; **il n'est donc pas nécessaire de remplir de formulaire**

d'inscription par le biais du PAF ; en revanche, les enseignants qui souhaitent y participer aux 3 journées devront le préciser sur la fiche d'inscription au dispositif (cf. formulaire joint). Ils prendront connaissance des dates qui leurs seront communiquées début juillet au plus tard et s'engagent **à y participer dans sa totalité** (L'organisation des formations nécessite un investissement humain et financier important ; l'absentéisme peut mettre en péril leur reconduction future).

Pour les journées 2 et 3 soumises à une sélection, il est indispensable qu'au moins un enseignant soit désigné dans chaque collège. Dans le cas où plusieurs candidatures seraient proposées, elles devront être inscrites dans l'ordre des priorités, au cas où toutes les demandes ne pourraient être satisfaites.

Ces 3 jours de formation ne pourront être accordés que dans la limite du nombre de stages autorisés pour l'année par le chef d'établissement, il est donc obligatoire que les candidatures soient approuvées par ce dernier.

// PROJECTION POUR LES ENSEIGNANTS

Les enseignants sont invités à visionner en salle de cinéma les films au programme (hors films festivals) **lors de séances de pré-visionnage qui auront lieu entre septembre et juin. Elles se dérouleront trois samedi matins et lors de la première journée de formation où un travail approfondi sur la thématique sera également proposé.** Des interventions par des professionnels sont assurées à l'issue de chaque film afin de donner des éléments pour traiter les films en classe. Ces séances sont gratuites. **Il est absolument indispensable qu'au moins un membre de l'équipe pédagogique y participe.**

Les films des festivals ne pourront être visionnés à l'avance et seront choisis sur la base de synopsis et des indications données par la coordination, le cinéma partenaire et le professeur-relais.

// DOCUMENTS PEDAGOGIQUES

Films sélectionnés dans le catalogue national : des dossiers pour les enseignants et des fiches pour les élèves édités par le Centre National de la Cinématographie sont remis lors des séances de pré-visionnage. Sur le site Transmettre le cinéma (transmettrelecinema.com) mis en place par le CNC, vous pouvez également retrouver de nombreux outils pédagogiques. Sur

Films sélectionnés dans les festivals : des documents spécifiques (fiches sur chaque film) sont remis aux enseignants et aux élèves avant chaque festival.

// INTERVENTIONS DE PROFESSIONNELS DU CINEMA AUPRES DES ELEVES

Films sélectionnés dans le catalogue national : des professionnels du cinéma interviennent dans les classes pour aborder les films vus en salle sous l'angle de l'analyse filmique. Une intervention de 2 heures pour 1 des 3 films de la liste CNC est **obligatoire**, une 2^{ème} intervention pour les nouveaux inscrits pourra être envisagée via la coordination. Un intervenant sera désigné aux enseignants inscrits pour la première fois.

Films sélectionnés dans les festivals : des rencontres en salle avec des professionnels du cinéma sont proposées aux classes.

// PROFESSEUR RELAI

Pour accompagner le dispositif dans les établissements scolaires, le Rectorat de Créteil (DAAC) propose un professeur relais qui collabore à la formation des enseignants et à la conception de projets sur le cinéma dans les collèges. Il est à la disposition des enseignants pour toute question et/ou tout conseil (contact disponible via la coordination).

// TARIFS

Participation des élèves et /ou de l'établissement scolaire au tarif national : 2,50 €/film et /élève - Gratuité pour les accompagnateurs.

// TRANSPORTS

Si un transport est nécessaire pour se rendre au cinéma, les transports en commun sont privilégiés. L'association Cinéma Public, avec le soutien du Conseil général du Val-de-Marne, peut éventuellement organiser le transport des élèves par autocar, en priorité pour les établissements dont le cinéma partenaire n'est pas sur la même commune. (Après demande formulée au plus tôt par l'établissement auprès de la coordination).

// INFORMATION SUR LE DISPOSITIF

Une présentation du dispositif aura lieu à la rentrée lors du premier pré-visionnage.

Par ailleurs, des réunions avec le cinéma partenaire peuvent être proposées aux enseignants en début d'année scolaire afin d'être précisément informés sur les modalités de fonctionnement du dispositif. Le responsable du cinéma partenaire de chaque collège, le professeur-relais et la coordinatrice du dispositif proposent également en début d'année scolaire présenter le dispositif aux élèves, dans les classes (prévoir une intervention d'une heure) si vous le souhaitez. **Vous pouvez également consulter le site de l'association Cinéma public (cinemapublic.org rubrique « Actions éducatives » et l'Espace dédié aux enseignants). Vous pouvez solliciter la coordinatrice pour toute information pendant l'année.**

// EVALUATION DU DISPOSITIF

Les enseignants sont invités à remplir un carnet de bord en ligne. Ce document de suivi permet l'évaluation précise du dispositif et l'élaboration d'un bilan qui donne lieu à une réunion organisée chaque année courant juin.

// CONVENTION

Une convention entre l'association Cinéma Public et chaque collège est adressée aux chefs d'établissement en début d'année scolaire (copie à l'enseignant coordinateur). La convention engage le collège à participer à la totalité du dispositif et à en respecter les principes de fonctionnement.

// PRESENTATION DES FESTIVALS PARTENAIRES

+ FESTIVAL CINE JUNIOR

Il se déroule chaque année dans une vingtaine de salles de cinéma du Val-de-Marne avant les vacances scolaires de février.

La manifestation, ambitieuse par sa programmation variée, par ses propositions pédagogiques autour des films et par ses rencontres, s'adresse à tous les publics, enfants, adolescents, familles...

Ciné Junior a pour objectif de permettre aux jeunes du département de **découvrir des films d'auteurs inédits français et étrangers**, et d'aider concrètement la diffusion des films pouvant participer à un véritable éveil artistique du jeune spectateur.

L'équipe du festival mène ainsi **un travail pédagogique approfondi** à travers **l'édition de dossiers pédagogiques** contenant les informations nécessaires à une approche cinématographique adaptée aux collégiens.

Le festival Ciné Junior est mené par **l'Association Cinéma Public**, structure qui coordonne le dispositif "Collège au cinéma en Val-de-Marne".

Pour plus d'informations cinemapublic.org

+ FESTIVAL INTERNATIONAL DES FEMMES DE CRETEIL

L'association du Festival International de Films de Femmes (AFIFF) organise depuis 40 ans à la Maison des Arts de Créteil, ce **festival annuel**, pour faire **découvrir les réalisatrices de tous les pays**. Attentif à la qualité du regard des femmes sur le monde, il célèbre toutes les travailleuses des films.

Le festival développe un **Centre de Ressources Iris**, qui classe et informatise les archives de la manifestation.

Toute l'année, le festival mène des actions d'éducation à l'image et proposera lors de sa 41^{ème} édition des **journées "immersion"** pour accueillir les classes Collège au cinéma en Val-de-Marne. (projections, ateliers, rencontres).

Pour plus d'informations filmsdefemmes.com

// CONTACTS

Mathilde Pinçon, coordinatrice du dispositif

Association Cinéma Public

01 42 26 03 14 / collegeaucinema@cinemapublic.org

Isabelle Bourdon

DAAC

Conseillère Cinéma et audiovisuel

Isabelle.bourdon@ac-creteil.fr

01 57 02 66 67

Laurent Bellamy

Professeur Relai

Laurent.bellamy@ac-creteil.fr